INSCRIPTION PEDAGOGIQUE – UE Spé 2025

L'inscription pédagogique (IP) du 2^{ème} semestre vous permet de choisir les enseignements optionnels, c'est-à-dire les enseignements des filières métiers que vous souhaitez suivre au second semestre (MMOK commune ou pharmacie). Cette inscription est obligatoire : vous devez choisir 1 filière au minimum, 4 filières maximum. Si vous ne faites pas votre inscription pédagogique vous ne pourrez pas passer vos examens du second semestre ni être classé dans les filières de votre choix.

L'inscription pédagogique doit être faite entre le 7 janvier et le 29 janvier 2025.

Attention!

- La scolarité ne saisira pas les IP à la place des étudiants. **Cette saisie est de la responsabilité des étudiants**.
- Pour pouvoir se présenter aux épreuves « spécifiques » du semestre 2 et prétendre à une place dans une des spécialités vous devez **OBLIGATOIREMENT** être inscrit au(x) concours correspondant(s) dans les délais impartis.

Exemple : si vous êtes inscrit en médecine uniquement, vous ne pouvez pas changer d'avis le jour des examens et passer l'épreuve de pharmacie si vous ne l'avez pas suivie.

- L'inscription pédagogique ne peut être effectuée qu'une seule fois. Une fois celle-ci validée, aucun étudiant ne sera autorisé à la modifier.

Merci de vous rendre sur ce lien pour faire votre inscription : https://apoweb.univ-lyon1.fr/ip-web/loginInscription.jsf

• Vous arrivez sur la page de connexion :



Pour vous connecter, merci de remplir votre numéro étudiant er votre date de naissance.

• Affichage des données personnelles :



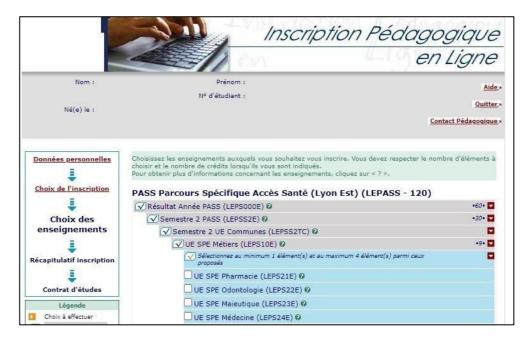
Merci de vérifier les informations, puis cliquer sur continuer.

• Affichage de l'inscription en PASS :



Merci de vérifier que le choix « PASS LYON EST » est bien coché, puis cliquez sur continuer.

• Fenêtre d'inscription SEMESTRE 2, choix de filière(s) :



Merci de cocher le ou les enseignement(s) que vous souhaitez suivre au second semestre. Attention : lors des examens, vous ne pourrez passer que les épreuves pour lesquelles vous vous êtes inscrit. Cliquez sur continuer.

Note : Pour les étudiants souhaitant s'orienter vers kiné : il faut choisir l'UE Spé Médecine.

• Récapitulatif de votre inscription :



En cliquant sur « Valider inscription », vous terminez votre inscription. Elle n'est plus modifiable.

• Imprimer le contrat pédagogique :



Il est obligatoire d'enregistrer et/ou d'imprimer votre contrat pédagogique en cliquant sur « Contrat pédagogique ». C'est ce document qui prouvera votre inscription. Il vous permet également de vous souvenir dans quelles filières vous vous êtes inscrit, notamment lors des examens.

Si vous avez votre contrat pédagogique c'est que votre inscription est bien enregistrée.

♥♥♥ Fin de l'inscription ♥♥♥